

Les Conseiller(e)s d'Orientation Psychologues
du CIO COURIOT
Maison de l' Emploi
18 rue Augustin DUPRE
42000 ST ETIENNE

Le 7 Février 2011

à Mesdames, Messieurs, les chefs d'établissements, parents d 'élèves,

Les Conseillers d' Orientation Psychologues ont besoin de votre aide.

Une de nos Conseillères d'Orientation Psychologue vient de partir en congé parental. Une autre Conseillère, parfaitement expérimentée, avait été pressentie pour la remplacer. Celle-ci était venue au CIO pour assurer une transition satisfaisante et se mettre au courant (sans être payée) avant que sa mission débute. Tout était parfait, jusqu'au moment où le Secrétariat général du Rectorat décide de ne pas assurer le remplacement sans donner de raison.

Alors que les COP ont, pour la plupart, un délai d'attente d'un mois sur leur carnet de rendez-vous dans les établissements scolaires, cette décision va saboter le fonctionnement de nos services.

Alors que le CIO Couriot devait être une vitrine de l'Education Nationale dans les locaux de la nouvelle Maison de l'Emploi de ST ETIENNE, cette décision va exhiber, une fois de plus, les impérities de gestion de notre administration.

La vérité, c'est « qu'on » organise, dans un premier temps, le dysfonctionnement de nos services d'orientation pour mieux les dénigrer et les faire disparaître ensuite.

La vérité, c'est que nous n'avons pas d'autre choix que de crier notre colère à ceux qui peuvent encore l'entendre et la comprendre car ils nous connaissent , vous ,
Proviseurs, Principaux, Professeurs, Parents.

Peut-être obtiendrez-vous, si vous le demandez, la ou les raisons de cette décision.
Peut-être arriverez-vous à obtenir pour nos/vos services autre chose que ce mépris d'airain.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS MAIS VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS.

Nous ne pourrons pas assurer complètement l'accueil de vos enfants à un moment où ils nous sollicitent massivement (Post-bac, vœux provisoires et définitifs, réorientations, examens psychométriques...)

Les permanences et actions que devait conduire cette Conseillère ne seront pas assurées.

Croyez-vous que les professeurs principaux pourront répondre à toutes les questions que ne manqueront pas de poser les jeunes découragés d'attendre ?

Croyez-vous que les familles et les élèves trouveront une réponse sur les fameuses/fumeuses plates-formes téléphoniques (tant médiatisées) où après un discours généraliste et inadapté à leur situation personnelle, on leur conseille de se rendre dans un CIO ?

D'ores et déjà, nous sommes dans l'obligation de prévenir le public du sort qui nous est fait et du sort qui lui est fait.

Si la situation ne redevient pas normale, nous serons dans l'obligation d'utiliser la force des faibles, notre absence en commission d'appel qui invalidera, via le Tribunal Administratif les décisions prises.

Nous sommes fonctionnaires, et nous fonctionnons, mais nous fonctionnons de plus en plus mal malgré notre bonne volonté qui s'émousse au fil de telles décisions. La gestion des ressources *inhumaines* finit par conduire au désenchantement et le désenchantement à la sourde démotivation.

Quel gâchis !

Rappel: *Avec 50 recrutements par an pour 300 départs en retraite, les COP payent un lourd tribut à l'idéologie simpliste de la calculette. L'année prochaine, avec 2 départs en retraite, le CIO ne pourra plus assurer le suivi de certains établissements.*

Soyez assuré(e) Madame, Monsieur de notre sympathie désolée.

Cordialement

L'intersyndicale des conseillers-res et les conseiller-res d'orientation psychologues non syndiqués du CIO COURIOT de ST ETIENNE – Maison de l'emploi.